

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 mars 2021 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusées : Mme Stéphanie COUTURIER

En préambule de la séance, M. le Maire propose de retirer deux points de l'ordre du jour :

- vote du budget, la procédure de validation par le trésor public étant toujours en cours.
- Modification du régime indemnitaire (RIFSEEP) également en cours de validation au centre de gestion de la fonction publique.

Ces deux points seront présentés et votés lors d'une prochaine séance du conseil municipal fixé le vendredi 9 avril 2021.

### ➤ **1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2021

### ➤ **2 Désignation d'une secrétaire de séance**

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

### ➤ **3 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021**

L'étude comparative du taux des taxes sur l'ensemble du territoire de RLV laissent apparaître de grandes disparités. La commune de saint-Ignat est une des communes ayant les plus bas taux de taxes. Cependant, il est vraisemblable que dans les années à venir un resserrement des écarts sera demandé.

Pour anticiper cette harmonisation nécessaire, palier la baisse régulière des dotations de l'état (baisse de 50% depuis 10 ans) mais également pour poursuivre la politique des travaux communaux monsieur le Maire propose une augmentation du taux des taxes de 3%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette augmentation.

- La taxe sur le foncier bâti passe ainsi de 12,67% à 13,05%
- La taxe sur le foncier non bâti passe de 67,19% à 69,2%

### ➤ **4 Travaux de voirie à Buxerolles : Choix de l'entreprise**

Suite aux travaux de réfection des réseaux d'eau à Buxerolles, des travaux de voirie sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers.

Pour la réalisation de ces travaux, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

Travaux Rue Haut du Moulin

- Entreprise GUITTARD pour un montant de 22 828,50 € HT
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 20 649,00 € HT

#### Travaux Rue des Jardins

- Entreprise GUITTARD pour un montant de 45 102,50 € HT
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 41 580,00 € HT

#### Travaux réfection des fouilles

- Entreprise GUITTARD pour un montant de 19 138,00 € HT
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 17 625,25 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les trois devis de l'entreprise Eurovia et autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

### ➤ **5 EPF SMAF : Rachat d'immeubles à l'établissement public foncier**

L'Etablissement public a acquis à Champeyroux, pour le compte de la commune, les immeubles cadastrés A numéros 1920, 80 et 93 de 1 275,00 m<sup>2</sup>, afin de préparer l'aménagement d'une voie communale

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de racheter ces biens afin de poursuivre l'objectif défini.

Le prix de cession toutes taxes comprises s'est élevé à 27 599,67 €. La commune a déjà réglé à l'EPF Auvergne 8 111,06 € au titre des participations. Le restant dû est de 19 488,61 € TTC ; la TVA sera récupérée par la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte le rachat par acte administratif des immeubles cadastrés A 1920, 80 et 93 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette procédure.

### ➤ **Questions diverses**

- Contrairement à l'année dernière où, durant le confinement, toutes les cérémonies ont été annulées, Monsieur le Maire propose de maintenir la cérémonie du 8 mai restreinte au conseil municipal.

- Rappel de la corvée de sable à la carrière fixée les 9 et 10 avril ainsi que le nettoyage de printemps également ce même week-end le samedi 10 avril. Des flyers d'information ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

- Rappel des élections à venir pour le renouvellement des conseils départementaux et régionaux les 13 et 20 juin 2021.

- Madame Colette Nouhen fait un compte-rendu du conseil d'école et transmet à l'ensemble du conseil municipal les remerciements de l'équipe enseignante qui a grandement apprécié l'installation de deux tableaux numériques dans les deux classes non équipées.

- Travaux d'agrandissement de la cantine : Le cabinet d'architectes a envoyé sa proposition de plan pour validation, les travaux pourraient démarrer en septembre 2021 avec une livraison pour la rentrée 2022- 2023.